

COMMUNE DE SANNAT

Bulletin Municipal



« Sannat vu par les enfants de l'école »

N° 20

Janvier 2015

SOMMAIRE

Le mot du maire

La photo du conseil

Renouvellement du conseil/élections

Le budget

Le personnel

Matériel et bâtiment communaux

La voirie

Cadre de vie

Infos pratiques

A propos de l'école

Pays de Combrailles en Marche

Le centre socioculturel AGIR

Sannat Histoire et Patrimoine

Le Foyer Rural

Le comité des fêtes

Sannat Loisirs

La vie de l'entente Sportive Mainsat-Sannat

ACCA de Sannat

AICA des Bois d'Evau

Nos anciens combattants

Association Oui à l'avenir

Festivités 2015

Le carnet de l'année 2014

Le Mot du Maire

Chères Sannatoises et Sannatois,

Tout d'abord, je veux remercier tous celles et ceux qui ont accordé leur confiance à la nouvelle équipe municipale. Sur l'année 2014, nous n'avions pas prévu de gros chantiers puisque nous ne savions pas si nous serions réélus. Nous avons seulement procédé aux finitions du terrain de tennis, acheté une laveuse et des équipements culturels de sono et vidéo projection pour la salle des fêtes. Une somme importante a été investie dans la réfection des routes communales, pour une couverture totale de 3 bons kilomètres. (A ce titre, je précise au passage, que la partie de la place devant la maison Chaumeton a été payée par les propriétaires et non la commune).

A l'avenir les dotations devraient considérablement diminuer. Pourrons-nous effectuer de gros chantiers prochainement ? Pourrons-nous un jour faire avancer le dossier délicat de la maison Noizat ?

Je tiens, en ce début d'année à remercier mon équipe communale, les employés municipaux, les maîtresses et le personnel enseignant pour leur travail au quotidien, les bénévoles de l'aide aux devoirs.

Je félicite aussi celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour la vie de Sannat : associations, artisans, entrepreneurs et commerçants et toutes les bonnes volontés en général.

Des actions et évènements plus particuliers qui m'ont marqué en 2014 font que je dis bravo :

- Aux enfants de l'école, Bernadette et Eric pour les décors qu'ils ont confectionnés pendant le temps périscolaire pour la très belle fête de fin d'année de l'école. Merci aussi dans ce cadre aux maîtresses.
- Aux acteurs hyper dynamiques qui ont permis la création d'une nouvelle association : Sannat Histoire et Patrimoine (SHP). Nous allons bientôt parler le patois comme nos anciens !!!
- A l'école de Foot féminin qui a obtenu le label national de fédération française de foot (1^{ère} récompense obtenue par un club creusois)
- A Sannat-Loisirs pour la franche réussite de son marché de Noël.

Si des initiatives et évènements marquants sont oubliés, je vous prie de vouloir m'en excuser car ceci m'apparaît somme toute anodin comparé au drame qui nous a touché à la fin de l'année 2014 : le décès de Gérard. Il est toujours difficile à admettre qu'il nous a vraiment quitté et que je n'ai rien connu, comme tant d'autres, à son mal être qui devait être très grand pourtant, et que nous n'ayons pu l'aider...

Il était un employé modèle, courageux, organisé, minutieux et adroit. Il savait prendre des initiatives.

C'était un homme avenant, touchant et infiniment respectable.

Son départ nous laisse désemparés et plein de regrets. Il m'a semblé dans ce cadre qu'une cérémonie publique pour les vœux 2015 était inopportune. Il est bien sûr difficile de choisir entre le devoir de mémoire et la nécessité de faire que la vie continue. Je m'en suis remis à ma première impression en guise de respect et j'espère que vous comprendrez ce choix.

Sur cette note de tristesse, je vous souhaite avec un peu de retard, en mon nom comme en celui du conseil, une bonne et heureuse année 2015, avec réussite dans ce que vous entreprendrez.

Maryse Chaumeton

Photo du conseil municipal



Elisabeth BLOUIN

Karine DANCHAUD

Jean-Claude BARRET

Christophe BIZET

Didier GATIER

David GRANGE

François FOUCHET

Maryse CHAUMETON

Bernard ROUCHON

Florence SAUTHON



Lionel ROUFFET

Elections municipales du 23 mars 2014

Premier tour de scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	315
Nombre de votants	246
Nombre de suffrages exprimés	235

Ayant obtenu plus de la majorité absolue et plus de voix que le $\frac{1}{4}$ des électeurs inscrits, tous les candidats sont donc élus au premier tour :

BARRET Jean-Claude	180
BIZET Christophe	145
BLOUIN Elisabeth	180
CHAUMETON Maryse	203
DANCHAUD Karine	149
FOUCHET François	161
GATIER Didier	165
GRANGE David	185
ROUCHON Bernard	171
ROUFFET Lionel	199
SAUTHON Florence	171

Installation du Conseil Municipal

Election du Maire et des Adjoints

Le 29 mars 2014,

Après lecture du procès verbal établi à l'issue du scrutin, Madame Maryse Chaumeton, maire sortant, déclare installer les candidats élus dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

La présidence revient à Monsieur Bernard Rouchon, doyen d'âge, qui invite le nouveau conseil à procéder, à bulletin secret et à la majorité absolue, à l'élection du Maire et des Adjoints, au nombre de trois. Monsieur Lionel Rouffet est choisi pour être secrétaire.

Madame Maryse Chaumeton est élue Maire, dès le premier tour, par 10 voix et 1 bulletin blanc.

Sont ensuite élus :

Premier adjoint: Monsieur David Grange, 10 voix

Deuxième adjoint: Monsieur Jean-Claude Barret, 10 voix

Troisième adjoint: Madame Karine Danchaud, 10 voix

Indemnités de fonction

Le 29 mars 2014,

Après échange de vues et proposition de Madame le Maire, le conseil municipal décide :

- que Madame Chaumeton Maryse percevra une indemnité calculée à raison de 9% de l'indice brut 1015
- qu'il sera alloué à chacun des adjoints, Messieurs Grange David, Barret Jean-Claude et Madame Danchaud Karine, une indemnité égale à 9% de l'indice brut 1015

Elections de délégués pour l'intercommunalité

Délégués à la communauté de communes d'Auzances Bellegarde

- Madame Chaumeton Maryse, Maire
- Monsieur Grange David

Délégués au SIVOM Evaux - Chambon

- Monsieur Barret Jean-Claude
 - *Suppléant* : Monsieur Gatier Didier
- Monsieur Rouchon Bernard
 - *Suppléant* : Monsieur Rouffet Lionel

Délégués au syndicat d'électrification Evaux-Auzances

- Monsieur Grange David
 - *Suppléante* : Madame Blouin Elisabeth
- Monsieur Barret Jean-Claude
 - *Suppléant* : Monsieur Rouffet Lionel

Délégués au secteur d'Energie Evaux-Auzances-Bellegarde

- Monsieur Grange David
 - *Suppléante* : Madame Blouin Elisabeth
- Monsieur Barret Jean-Claude
 - *Suppléant* : Monsieur Rouffet Lionel

Délégués au syndicat d'alimentation en eau potable de la Rozeille

- Monsieur Gatier Didier
 - *Suppléant* : Monsieur Fouchet François
- Monsieur Barret Jean-Claude
 - *Suppléante* : Madame Danchaud Karine

Délégués au SDIC 23

- Madame Danchaud Karine
 - *Suppléante* : Madame Blouin Elisabeth

Déléguée au CNAS

- Madame Chaumeton Maryse

Les diverses commissions

Commission d'appel d'offre

- Monsieur Grange David
- Monsieur Barret Jean-Claude
- Madame Danchaud Karine
 - *Suppléants* : Monsieur Fouchet François
Madame Blouin Elisabeth
Madame Sauthon Florence

Commission des travaux

Président : Monsieur Barret Jean-Claude

Membres : Messieurs Grange David, Bizet Christophe, Rouchon Bernard, Rouffet Lionel, Fouchet François, Madame Danchaud Karine

Commission des plans d'eau

Président : Monsieur Grange David

Membres : Madame Danchaud Karine, Messieurs Bizet Christophe, Barret Jean-Claude, Fouchet François, Rouffet Lionel

Commission des affaires scolaires

Présidente : Madame Danchaud Karine

Membres : Madame Sauthon Florence, Messieurs Grange David, Bizet Christophe, Fouchet François

Fêtes, loisirs, fleurissement et illuminations

Présidente : Madame Chaumeton Maryse

Membres : Mesdames Danchaud Karine, Sauthon Florence, Blouin Elisabeth, Monsieur Grange David

Informations et communication

Présidente : Madame Danchaud Karine

Membres : Mesdames Chaumeton Maryse, Blouin Elisabeth, Sauthon Florence, Monsieur Grange David

Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le 29 mars 2014,

Le conseil municipal décide de mettre au nombre de 8 les membres au conseil d'administration au CCAS. La moitié est élue par le conseil municipal et l'autre moitié désignée par Madame le Maire.

Sont élus : Mesdames Danchaud Karine, Blouin Elisabeth, Sauthon Florence, Monsieur Rouffet Lionel

Sont nommés : Mesdames Lucette Dubourg, Valérie Douhet, Messieurs Bouchet Michel et Gatier Georges.

LES CHAPITRES DU BUDGET 2013 ET LEURS CAMEMBERTS

Même si au sens stricte de la comptabilité publique, aucune dépense spécifique ne peut être associée à une recette spécifique, dans les faits, certaines dépenses comme celles sur le personnel ou les investissements sont à pondérer par des «retours clairement visibles»: sur remboursement en personnel ou sur investissements (subvention et part de TVA récupérée). C'est ce que nous souhaitons montrer entre autres ici.

Présentation : Souris croqueuse pour visionner le coût réel supporté →



CHAPITRE DE FONCTIONNEMENT

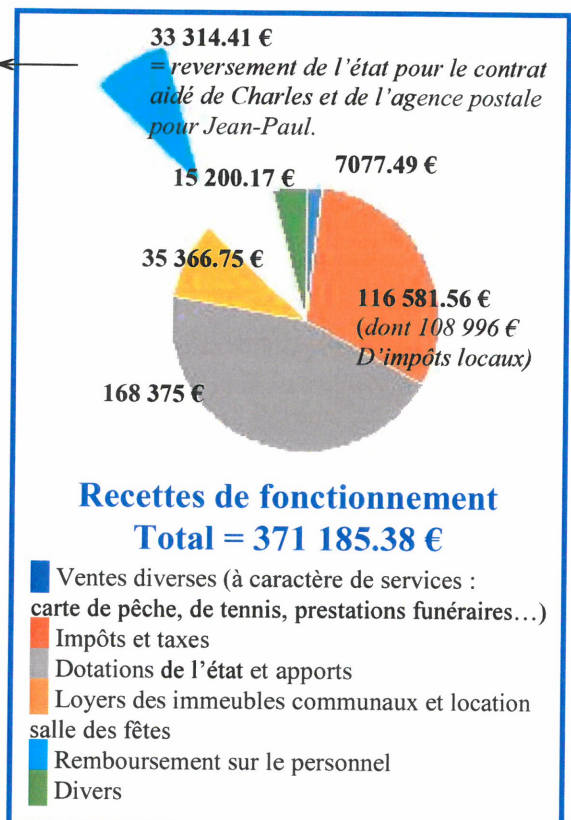
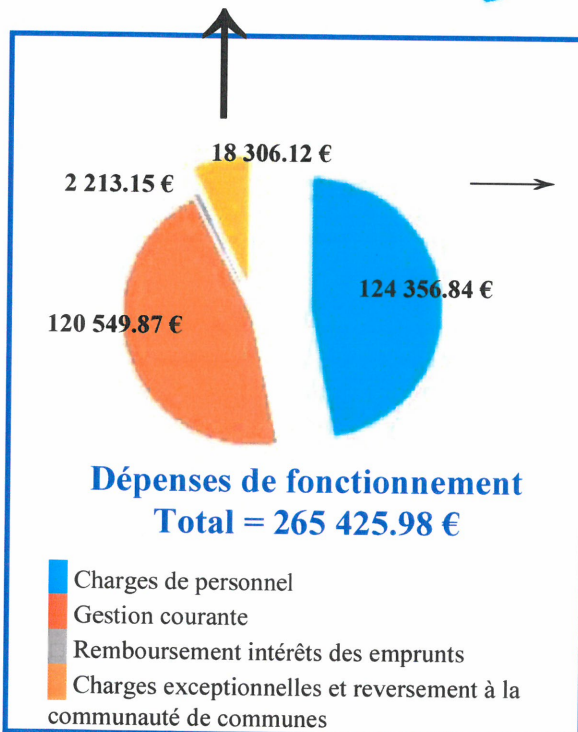
Pourquoi ?

Ce versement vient de la différence établie entre les apports et charges des différentes communes membres. La commune de Sannat ayant une école, cela explique en partie ce versement. Si l'école était de notre compétence les coûts seraient bien supérieurs à 9 665 € par/an. D'autres communes au contraire perçoivent des recettes de la communauté de communes.

9 665 € 8 641.12 €

■ Versement à notre communauté de communes
■ Charges exceptionnelles

Masse salarial : 91 042.43 €
en coût réel supporté



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (sur 2014)

ACCA	200 €	GVA	230 €
ADEC	400 €	SANNAT LOISIRS	500 €
ANCIENS COMBATTANTS	200 €	AICA	50 €
COMICE AGRICOLE	199 €	CENTRE INTERCOMMUNAL JEUNES AGRICULTEURS	50 €
COMITE DES FETES	1 500 €	FEDERATION DU LOGEMENT	50 €
FOOT MAINSAT SANNAT	1 000 €	LIRE EN CREUSE	50 €
FRJEP	1 190 €	SHP	860 €*
FRJEP PERISCOLAIRE	150 €	FEDERATION ŒUVRES LAIQUES	20 €

Ce montant important et d'autant plus pour une association naissante ne s'explique que par le fait qu'il était conditionné à un dépôt de dossier de projet culturel avec subvention importante à la clef pour l'association. Il ne s'agit pas d'une « base annuelle ».

CHAPITRE D'INVESTISSEMENT

Tennis : 18 164.49 €
en coût réel supporté

Etang : 15 942.68 €
en coût réel supporté

Voirie : 51 998.57 €
en coût réel supporté

En déduction :
Subventions + remb
TVA

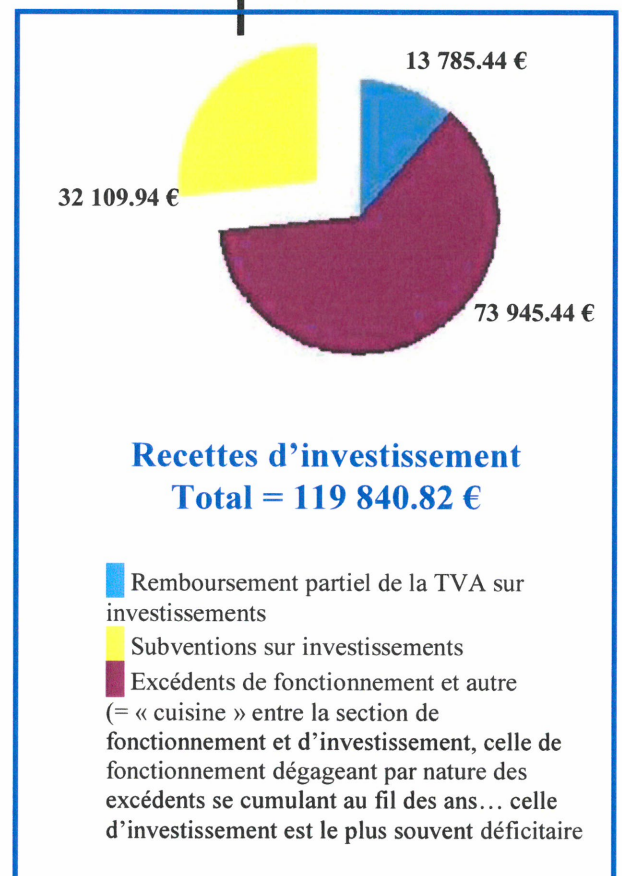
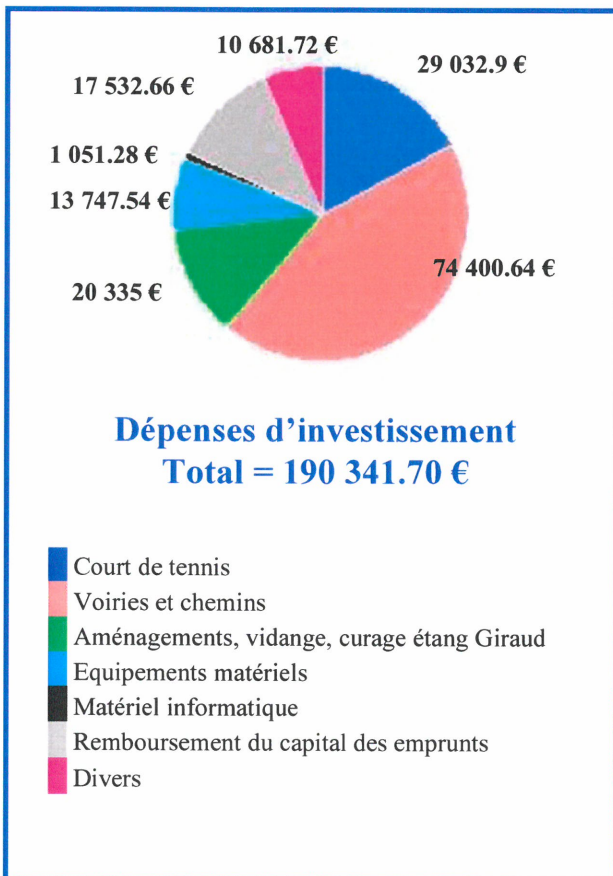
Subvention toiture mairie (9 111.76 €)
(retour sur investissement de l'année 2012)

Amendes de police (757 €)

Subvention tennis (7 110.15 €)

Subvention voirie (12 771.04 €)

Subvention étang Giraud (1 759.99 €)



Le compte administratif et le budget

Compte administratif et de gestion

Le 05 mars 2014,

Le conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice 2013, statue sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation :

Section de fonctionnement	105 759, 40 €
Section d'investissement	- 70 500, 88 €
Reste à réaliser en investissement	10 831, 50 €

Le résultat antérieur de fonctionnement étant de 157 051, 97 €

Le total à affecter est de 262 811, 37 €.

Le Conseil Municipal décide l'affectation comme suit à la section d'exploitation :

Besoin de financement à la section d'investissement.....	136 480, 23 €
Reste sur excédent de fonctionnement.....	126 331, 14 €
Total	262 811, 37 €

Fixation des taux d'imposition

Le 08 avril 2014,

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal les taux d'imposition de l'année précédente.

Elle propose de les laisser inchangés pour ne pas alourdir le poids fiscal pesant sur les administrés.

Après échange de vues, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité cette décision et les taux sont reconduits de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : 9,56 %
- Taxe sur le foncier bâti : 11,85 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 63,56 %

Orientations budgétaires

Le 08 avril 2014,

Dans la perspective du vote du budget, le Conseil Municipal souhaite que Madame le Maire lui présente les orientations budgétaires :

En section de fonctionnement, le compte "honoraires" a été augmenté en vue de régulariser des bornages en faisant appel à un géomètre. Une location mobilière, celle du photocopieur multifonction (noir et blanc, couleur, fax, scanner) s'ajoute, créant une dépense nouvelle, mais répondant au besoin. Cette dépense devrait être compensée par la baisse des fournitures d'imprimantes et la suppression du contrat de maintenance de l'ancien copieur, obsolète, mais servant d'appoint et de service à l'agence postale.

En section d'investissement, les opérations à prévoir et dont il faudra affiner les chiffres, sont les suivantes :

- Réaménagement du secrétariat de la mairie pour le rendre plus fonctionnel (isolation, peinture, ...)
- Installation de la climatisation dans le tracteur
- Acquisition d'un vidéo projecteur et d'une laveuse pour la salle "Paul Riffat"
- Travaux pour résoudre les problèmes d'acoustiques de la salle "Paul Riffat"
- Restauration de la toiture de l'église avec un programme pluriannuel
- Réfection de la voirie communale

Personnel

Produits phytosanitaires

Le 08 mai 2014

Nos agents techniques ont passé une formation sur les produits phytosanitaires. A l'issue de cette formation, ils ont obtenu leur certificat pour le passage des produits sanitaires dans le respect des normes en vigueur.

Dans cette optique et à des fins de sécurité, une commande de combinaisons, de masques et de bottes a été passée afin que la nocivité des produits ne nuisent pas à leur santé.

Renouvellement de l'assurance pour les risques statutaires

Le 08 mai 2014

Cette assurance qui vise à compléter les remboursements de la sécurité sociale en cas de maladie des agents titulaires du régime général (agents titulaires effectuant - de 28 heures hebdomadaires) a été reconduite. Le montant de la cotisation s'élève à 265 euros pour cette année 2014.

Renouvellement du contrat aidé pour Charles Clavaud

Le 01 février 2014 et le 11 novembre 2014

Le conseil a décidé à deux reprises du renouvellement de ce contrat aidé chapeauté par pôle emploi sur l'année 2014. Le dernier renouvellement acté par le conseil fin 2014 portera sur la période de janvier 2015 à juillet 2015. Aucun autre renouvellement ne sera alors possible car l'agent aura effectué 5 ans de services sous ce type de contrat conventionné.

Rappelons que ce contrat vise à la réinsertion du salarié et permet à l'employeur de bénéficier d'un allègement du coût salarial dû à une prise en charge partielle de la rémunération.

Congé grave maladie

Notre agent Jean-Claude Vertadier, actuellement en congé grave maladie sera contraint de prendre sa retraite fin mai 2015.

Décès de Gérard SOISSONS-BESSIERE

Le 15 décembre 2014, Gérard nous a quittés. La commune mesure la perte de cet employé modèle. Nous remercions Gérard pour les nombreuses années de services rendues à la commune, son dévouement, son sens de l'initiative, de la rigueur et son écoute des habitants. Gérard nous manquera comme agent mais comme être humain surtout.

Le matériel

Installation de la climatisation dans la cabine d'un tracteur

Le tracteur utilisé par les employés communaux ne disposait pas d'une cabine climatisée ce qui les obligeait à adapter leurs horaires de travail au moment du broyage ou à ouvrir la porte vitrée, qui, du coup était souvent cassée, entraînant une hausse de la cotisation d'assurance.

Les membres du conseil ont alors décidé d'installer une climatisation d'origine sur ce tracteur.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise BOUDET pour un montant de 3 933,08 euros hors taxes et de 4 717,70 euros toutes taxes comprises.

Acquisition d'une laveuse pour la salle des fêtes « Paul Riffat »

Suite à la décision d'acquérir une laveuse, un groupe de conseillers a pu participer à la démonstration afin d'apprécier les différences (performances et maniabilité) entre plusieurs modèles.

Il en est ressorti qu'un modèle avec branchement secteur convenait mieux.

L'achat a été fait chez Labouesse pour un budget de 2546,67 euros toutes taxes comprises.

Cette laveuse ne sera utilisée que par les associations et le personnel communal chargé de l'entretien de la salle.

Bâtiment

Isolation acoustique de l'agence postale

La présence du logement au-dessus de la poste n'était guère compatible avec la discrétion nécessaire au bon fonctionnement de l'agence postale. En effet, l'absence totale d'isolation ne pouvait pas permettre de bonnes conditions de travail. Il était donc indispensable de remédier à ce problème en créant un plafond en matériaux permettant une bonne isolation acoustique de ce lieu.

Suite aux deux devis proposés, l'un de l'entreprise Sogeb-Mazet et l'autre de l'entreprise Daguet, la proposition de monsieur Daguet de faire un plafond en plaques « Tonga » doublé de laine de verre a été retenue. Elle a semblé le plus adaptée à la situation.

Les travaux ont été réalisés à l'automne pour un budget de 2 017,87 euros.

Voirie rurale et voirie communale

Signalisation des villages de la commune,

le 8 mai

Suite à la numérotation des habitations communales, la mise en place d'une signalisation simplifiant le repérage des personnes hors commune nous a paru logique et urgent.

Des panneaux où étaient apposés les noms de hameaux ont été achetés à cette fin pour un montant de 1 790,30 à l'entreprise SES.

Demande de reliquats de la DETR 2014

le 20 juin,

Afin de compenser les dépenses liées à l'entretien des routes, nous avons sollicité une DETR au titre des reliquats de l'année 2014 sur la circonscription d'Aubusson.

Nous avons soumis dans ce cadre un devis du SIVOM de Chambon Evaux se montant à 17 235 euros TTC (pour une portion de route entre Anvaux et Anchaud).

Nous avons obtenu la subvention sollicitée (DETR), soit un montant de 4 308,66 euros.

Renforcement de structures de chaussées communales

le 14 juillet

Comme chaque année, une part du budget communal a été consacrée à des travaux de renforcement de structures de chaussées.

En effet, la commune possède de nombreux kilomètres de voies communales (près de 50) qu'elle se doit d'entretenir régulièrement pour la sécurité et le confort des usagers.

les zones concernées en 2014 sont :

- un tronçon entre Anvaux et Anchaud
- Route de Chambon à la sortie du bourg et accès au cimetière,
- Bourg route de Mainsat
- route de Luard côté RD 19
- Route de Luard autre côté

Trois entreprises ont été sollicitées en ce sens : La Colas sise à la Brionne, le SIVOM de Chambon Evaux sis à Evaux les Bains, le parc départemental de l'équipement sis à

Guéret.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 28 juin 2014 pour examiner les devis.
Les montants chiffrés par les sociétés s'élevaient toutes taxes comprises en euros à :

	Sivom Chambon Evaux	Colas	Parc de l'équipement
Anvaux et Anchaud	17 235,84	19 066,56	20 601,6
Route de Chambon et cimetière	7 402,79	9 536,22	8 378,98
Bourg route de Mainsat	6 426,95	8 263,02	7 007,51
Route de Luard côté RD 19	19 008,55	19 644,29	21 375,6
Route de Lard autre côté	22 213,92	24 352,8	26 032,32
TOTAL	72 288,05	80 862,89	83 396,01

Compte tenu des éléments chiffrés et de la satisfaction que nous apporte le sivom, la commission a décidé de retenir le Sivom de Chambon Evaux.

Elargissement du chemin des pièces à Serre

le 14 juillet,

Suite à la demande de Monsieur Doucet et après délibération et enquête publique l'élargissement est définitivement acté.

Un accord de principe avait été décidé en 2013 pour l'élargissement du chemin des pièces à Serre.

Programmation de travaux FDAEC (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) 2014

le 14 juillet

Le montant de la dotation nous revenant serait de 7 974 euros correspondant à une dépense minimale de 15 948 euros HT.

Les travaux choisis étaient:

- le chemin de Serre (devis 6 250 euros HT) pour la part équipement rural.
- le renforcement de la chaussée de la route de Luard (vu précédemment) sur la base d'un devis 18 511,60 euros HT pour la part autre équipement.

Le financement est donc le suivant:

Montant des travaux (TTC)	29 713,92 €
Subvention FDAEC	7 974 €
Autofinancement	21 739,92 €
Total	29 713,92 €

Cadre de vie

Terrain de Tennis

Comme vous avez pu le constater, une réfection et une restructuration complète du terrain a été effectuée. Afin d'en faciliter la gestion, la dissolution de l'association sportive Sannatoise, section Tennis, a été effectué. Elle est remplacée par une régie communale du fait des efforts financiers consentis par la commune. Lors de sa dissolution, l'association a versé son solde de 1033,05 euros à la commune.

Une convention entre la commune et l'association du "Tennis Club des Combrailles" a été signée. Les grandes lignes sont les suivantes :

- La possibilité pour les licenciés du club de jouer sur le court communal sans l'achat de carte.
- En contrepartie, le club proposerait les interventions ponctuelles suivantes :
 - Initiations et stages de perfectionnement pour les plus jeunes effectués par l'animateur du club des Combrailles pendant les vacances scolaires.
 - Interventions pour l'école...

Vidéo projection et sonorisation de la salle des fêtes

- La salle des fêtes a été équipée de matériel de sonorisation et de vidéo projection à des fins culturelles. Ce matériel doit permettre de nouvelles utilisations de la salle des fêtes, pour l'école ainsi qu'un plus aux associations pour leurs animations.
- Le coût de l'installation a été de 7 170.88 TTC €. Une subvention Leader de 3286.65€ a été obtenue.

Etang Giraud

- Recettes des cartes en 2014 → 1 290 €
- Tarifs des cartes (Cf: Infos Pratiques)
- Lâcher de poissons 2015 :
 - 180 kg de carpes
 - 90 kg de tanches
 - 15 kg de gardons
 - 15 kg de brochets
 - 20 kg de truites avec en plus 3 ou 4 grosses truites



Nous savons que les herbiers n'ont pas toujours permis une pratique de la pêche facile sur l'ensemble de l'étang. Il est difficile de savoir la quantité qu'il en restera l'année prochaine, mais nous tenons à vous informer que, selon une étude menée à l'étang des Landes, il semblerait que les herbiers permettent de limiter l'impact des oiseaux piscivores sur le poisson et, notamment, celui des cormorans.

Règlementation de la pêche du bourg

La réglementation de la pêche dans le bourg est devenue très floue et rien n'a été acté depuis de nombreuses années.

Aucun lâcher régulier n'est prévu à la pêche mais il existe une quantité substantielle de poissons. Les conditions de pêche décidées sont les suivantes :

- Pêche réservée aux habitants de la commune.
- Pêche conditionnée suivant les critères de la pêche à l'étang Giraud, à savoir :
- Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans.
- Gratuité en cas de détention d'une carte de l'étang Giraud (annuelle pour y pêcher durant la même période d'ouverture et journalière pour le jour déterminé sur la carte de l'étang Giraud)

De la sorte, la pêche du bourg constituera un petit plus et sa gratuité ne s'expliquera que par le fait qu'il n'est pas envisagé d'y introduire du poisson.

Paillage

La commune s'est fixé des impératifs environnementaux afin de contribuer à son échelle à limiter les consommations inutiles de matières premières vitales.

Il a donc été mis en place, cette année, un paillage des parterres communaux. Celui-ci a pour objectif de limiter les arrosages et les désherbages des parterres.

En effet, ces arrosages et désherbages requièrent du temps pour la main d'œuvre communale. Le paillage permet d'entretenir sur la durée l'humidité de la terre et empêche les graines de se déposer au sol en limitant leur germination. De la sorte, des économies d'eau et de temps significatives seront réalisées.

INFOS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public de 9h à 12h et de 14h à 17h30, sauf le Lundi matin et Samedi après-midi.

Tel : 05 55 82 30 57

email : mairie.sannat@wanadoo.fr

Pour un rendez-vous avec Madame Le Maire : appeler au préalable

Attention : avant tous travaux de modification ou de construction, pensez à vous adresser à la mairie.

SITE INTERNET :

www.sannat.fr



OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires : du Mardi au Samedi de 9h à 12h

Tel : 05 55 82 09 41

Relevé du courrier à 12h

BASCULE PUBLIQUE

La clé est à retirer au Café tabac Chalançon. Le prix est de 4 € par pesée.

COURT DE TENNIS

	CARTES ANNUELLES		CARTES HORAIRES	
	ENFANTS jusqu'à 16 ans	ADULTES	ENFANTS jusqu'à 16 ans	ADULTES
COURT DE TENNIS	25 €	50 €	2 €	5 €

Les clés du court de tennis sont à récupérer aux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie. En dehors de ces horaires, Mesdames Blouin (La Chaize) et Chaumeton (Bourg) peuvent vous les fournir.

CIMETIERE

Obsèques (tarif au 01/05/2014)

	Caveau	Fosse	Autres travaux (en régie)
Inhumation, exhumation (forfait)	150 €	200 €	
Relevements, Nettoyage			35 € (l'heure)

Caveau communal (tarif au 01/05/2014)

	Droit d'utilisation fixe	90 premiers jours	Au-delà de 90 jours
Prix de la location	30 €	0,35 €/jour	0,70 €/jour

Concessions : 40 euros le m2

CONTRAT DE CONCESSION LOCATION D'UNE CASE CINERAIRE

Dans le columbarium du cimetière :

Une case de deux urnes maximum est louée au signataire ou à ses successeurs ayant-droit s'il y a lieu. La durée de location est de 20 ans.

En contrepartie le concessionnaire-locataire versera un montant de 450 euros à la caisse du receveur municipal. Ils se composent de 25 euros valant concession du domaine public et de 425 euros valant coût de la location de la case.

RAMASSAGE DES ORDURES

Dans toute la commune, le ramassage est hebdomadaire et a lieu le mercredi.

- **Les objets encombrants sont enlevés une fois par an. En 2015, le ramassage aura lieu le 16 février.**

Pour les verres, le plastique et le papier, un point propre est à votre disposition près du cimetière.

La décharge des Fayes est réservée aux déchets inertes tels que terre, gravas, végétaux. Pour y accéder, prendre la clé à la Mairie, aux heures d'ouverture.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Tarif de location	Habitants de la commune	Non habitants de la commune
Vin d'honneur ou Réunion		
- Petite salle	30 euros	45 euros
- Ensemble	80 euros	110 euros
Repas, Banquet, concours de belote	150 euros	200 euros

PECHE A L'ETANG GIRAUD

Disponibles :	Cartes annuelles		Cartes à la journée	
	Habitants	Extérieurs	Ouverture	Suivants
* A la mairie	30 euros	40 euros		
* A la boulangerie Breton			10 euros	4 euros
* Au café Chalançon			10 euros	4 euros

La pêche à l'étang est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un parent détenant une carte de l'étang valide à seule condition que l'enfant pêche avec une seule canne sans moulinet.

A propos de l'école ...

Cette année encore l'école a vu son effectif en baisse. Nous accueillons actuellement 22 élèves de la toute petite section au CM2.

L'équipe pédagogique reste inchangée, Madame Barret s'occupe de la cantine, Monsieur Maletterre s'occupe de la garderie et travaille en temps qu'ATSEM* durant le temps scolaire. Madame Brun est enseignante en classe élémentaire et madame Migot est enseignante et directrice en classe maternelle.

Nous avons été rejoints au mois de décembre par monsieur Coulon qui intervient en tant qu'EVS* les jeudis.

Les horaires de la garderie de l'école sont inchangés 7h30 à 18h30.

L'aide aux devoirs a été reconduite cette année et se déroule désormais tous les jours durant 45 minutes. Merci à tous les bénévoles pour la qualité de leur aide et leur investissement.

Cette année a vu l'apparition des activités péri éducatives encadrées par Monsieur Maletterre et Madame Barret, celles ci se déroulent tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30. Lors de ces activités différents jeux et animations sont proposés aux enfants : basket, handball, jeux traditionnels, préparation des décors et déguisements du spectacle de Noël...

Bilan de l'année scolaire 2013-2014

Comme chaque année l'école a organisé un loto qui a permis aux enfants de partir en voyage scolaire. Nous avons pu ainsi organiser 3 voyages :

- Les enfants d'élémentaire se sont rendus durant 2 jours dans le Périgord où ils ont pu découvrir le gouffre de Proumeyssac, le musée du Thot, la grotte de Lascaux et le château de Castelnaud.

- Les enfants de maternelle se sont rendus au Pal et ont pu rencontrer de nombreux animaux et profiter de nombreux manèges.

- Toute l'école s'est rendue au parc du Reynou pour découvrir de nombreuses espèces animales.



Voyage élémentaire



Voyage maternelle



Voyage de toute l'école

Comme chaque année le père Noël a bien gâté tous les élèves qui lui avaient préparé un magnifique spectacle.

L'école remercie le foyer rural pour le spectacle offert aux enfants et pour avoir indiqué au père Noël l'adresse de l'école.

Perspectives 2014-2015 :

Pour permettre de financer les voyages des élèves des calendriers ont été vendus au prix minimum de 5 €.

Le loto de l'école aura lieu le 28 mars à la salle des fêtes à partir de 14 h , n'hésitez pas à venir nombreux

Lexique* :

ATSEM : Assistant Territorial Spécialisé dans les Ecoles Maternelles

EVS : Emploi Vie Scolaire



UNE ANNÉE POUR CONSTRUIRE LE FUTUR AVEC LES HABITANTS DU PAYS COMBRAILLE EN MARCHÉ...

UNE NOUVELLE CHARTE DE DÉVELOPPEMENT POUR LE PAYS

Ouverte en septembre 2013, la Fabrique des futurs a rassemblé habitants, élus, entreprises, et associations dans une démarche de réflexion autour de l'avenir du territoire. Des ateliers de cartographie positive, aux projections-débats, en passant par l'ouverture d'un tiers-lieux* dans une ancienne quincaillerie à Chambon-sur-Voueize, les échanges ont été riches et passionnés pour construire les images d'un futur souhaité.

**Tiers-Lieux : nouvel espace collaboratif. Troisième lieu entre la maison et le travail.*



HUIT DÉFIS À RELEVÉER POUR DEMAIN

5. MOBILITÉ : DES RESEAUX INTELLIGENTS



Plusieurs thèmes ont été retenus pour mener les actions qui répondront aux besoins actuels et futurs :

- **Enfance**, semer des graines pour un territoire positif
- **Energie**, le territoire à énergie positive
- **Alimentation**, bien manger localement
- **Economie**, nouvelles activités et nouveaux lieux pour entreprendre
- **Mobilité**, des réseaux intelligents
- **Aménagement et centre-bourg**, repenser les usages et les fonctions
- **Culture**, du spectateur à l'acteur
- **Santé**, nouvelles pratiques de la médecine en milieu rural

MONTRER LE FUTUR EN IMAGES : LE TOURNAGE D'UNE SOCIALE-FICTION !

Quel meilleur support que la vidéo pour communiquer simplement sur un sujet ? Durant trois mois, les participants de la Fabrique se sont rejoints dans l'ancienne quincaillerie de Chambon-sur-Voueize pour construire les scénarios des huit feuillets. Tous se sont prêtés au jeu en devenant acteurs d'un jour lors des tournages de l'été 2014. En début d'année 2015, les membres du Conseil de Développement sont à pied d'œuvre pour organiser les projections.



SCÉNARIOS
CRÉATIFS
POUR
TERRITOIRE
POSITIF

300 PAGES / 80 PROJETS : Le nuancier des actions concrètes regroupe l'ensemble des projets ayant émergé pendant l'année écoulée. La négociation avec le Conseil Régional du Limousin, le Conseil Général de la Creuse ainsi que la future candidature au programme Leader permettront de définir l'accompagnement financier des projets et leur réalisation future.

<http://lafabriquedesfuturs.com/>



ASSOCIATION AGIR

L'association AGIR est une association de jeunesse et d'éducation populaire dont le but majeur est de favoriser le lien social entre les habitants. Elle compte une vingtaine de bénévoles et huit salariés qui interviennent au quotidien sur le territoire dans différents domaines tels que la mobilité, l'insertion sociale, la prévention, l'animation auprès d'enfants et d'adolescents, la famille et la parentalité, l'accompagnement des élus dans le développement des politiques liées à l'enfance, la jeunesse et la famille.

ACCUEIL INFORMATION ACCOMPAGNEMENT

AGIR est tout d'abord un lieu d'accueil et de ressources basé à Evaux-les-Bains, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, où chacun peut être accompagné s'il le souhaite dans ses projets ou démarches du quotidien, accéder à Internet pour consulter des offres d'emploi, bénéficier d'une aide à la rédaction de sa lettre de motivation ou de son CV, déposer ou consulter des petites annonces ou simplement se renseigner et se documenter (emploi, formation, loisirs, familles, horaires bus...). Deux permanences sont proposées au local d'Auzances – 51 avenue de la gare– le mardi et le samedi matin de 9h à 12h.

MOBILITE

Accompagnement individuel

L'association propose depuis un an, en partenariat avec le Conseil Général, une aide aux personnes rencontrant des difficultés de mobilité. Les habitants peuvent donc bénéficier d'un accompagnement individuel par le conseiller mobilité de l'association en se rapprochant tout d'abord d'un travailleur social (UTAS – Maison du Département d'Auzances), de Pôle Emploi ou de la Mission Locale, partenaires chargés d'établir un pré-diagnostic des difficultés de mobilité rencontrées.

Ateliers mobilité

Des ateliers mobilité seront proposés tout au long de l'année 2015 : soutien au code de la route (en parallèle de votre inscription dans une auto-école), atelier sur les connaissances de base concernant l'entretien de son véhicule, etc.

Location de scooter

Un service de location de scooter à 1.50 € est également proposé.

LIEN SOCIAL

Des ateliers gratuits destinés aux adultes ont lieu chaque semaine autour de quatre thématiques : le bien-être et la santé, la cuisine, les questions de vie pratique et la découverte du territoire. Un système de transport gratuit est également proposé pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

PREVENTION

En 2015, AGIR poursuivra les ateliers de prévention sur le thème des médias initiés en 2014 dans les collèges d'Auzances et de Chambon sur Voueize. Les animateurs abordent avec les collégiens l'utilisation des réseaux sociaux et les initient au décodage de l'information (publicité, journaux télévisés...). Des ateliers autour du montage d'émissions radio seront au programme avec l'intervention de professionnels d'une radio locale.

ENFANCE

L'Accueil de Loisirs « Les Grenouilles » continuera d'accueillir les 4-11 ans au Château des Portes de Mainsat une semaine pendant chaque période de petites vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël) et cinq semaines durant l'été. Le tarif à la journée (dégressif selon le quotient familial) comprend le transport et le repas du midi.

ADOS

Les loisirs

Le programme des loisirs 2015 pour les 11-17 ans devrait être tout aussi riche que celui de l'année écoulée : concerts, sorties, séjours, journées inter accueils de loisirs, soirées festives au local... Les jeunes pourront découvrir le nouveau programme dès le début du mois de janvier.

Le projet « Cup Song »

En début d'année scolaire, AGIR a proposé au collège d'Auzances la réalisation d'un clip musical basé sur le principe du « cup song », chanson dont la rythmique se joue avec un instrument pour le moins original : un simple gobelet en plastique ! Le « cup song », devenu un véritable phénomène dans les collèges américains depuis la sortie du film « Pitch Perfect », gagne la France depuis environ un an. Le collège d'Huriel, entre autres, a réalisé un cup song tout à fait remarquable que vous pouvez retrouver sur le site *Youtube*.

L'intérêt éducatif (approche de différentes disciplines : écriture d'un scénario, casting, tournage, lumière, prise de son, décors, montage, diffusion...) et le caractère fédérateur que revêt cet ambitieux projet ont décidé l'association à le soumettre au principal et à l'équipe pédagogique du collège. L'idée a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme, sans compter qu'un petit film de ce type peut devenir un véritable outil promotionnel pour l'établissement scolaire.

Le scénario a été élaboré avec des élèves volontaires de 4^{ème} et de 3^{ème} entre les mois d'octobre et de novembre. L'année 2015 devrait débiter par le casting des musiciens et des acteurs principaux. La chanson retenue, en concertation avec le professeur de musique, sera travaillée par l'ensemble des classes et jouée par l'ensemble des élèves. Seuls les collégiens ayant une autorisation d'exploitation de droit à l'image seront filmés.

FAMILLE et PARENTALITE

Les rencontres parentales thématiques

Elles se déroulent en soirée et sont animées par des professionnels de l'enfance, de la famille et de la parentalité. Elles sont destinées à permettre aux parents ou tout autre membre de la famille de se retrouver autour de thèmes variés et d'échanger librement dans une ambiance conviviale.

Les sorties familiales

Deux sorties par an sont organisées, dont la traditionnelle sortie « ski » qui se déroule en général en février. L'association s'efforce toujours de proposer des tarifs avantageux afin de permettre aux familles les plus modestes de participer.

Le challenge en famille

La première édition du Challenge en famille qui s'est déroulée le 13 septembre à Auzances a remporté un vif succès. Grâce au concours des commerçants et des associations d'Auzances, des partenaires d'AGIR et des nombreux bénévoles, les participants ont pu découvrir une grande variété de disciplines sportives et mesurer leur « esprit de famille » en relevant les défis proposés. Une journée de franche rigolade, dans la simplicité, où parents et grands-parents ont pris vraisemblablement autant de plaisir que leurs enfants et petits-enfants. Devant le plébiscite général, la 2^{ème} édition s'impose en 2015 !!!

COMMUNICATION

Le programme des animations de l'association est trimestriel. Il est distribué dans les écoles de la communauté de communes d'Auzances-Bellegarde et au collège d'Auzances. Vous pouvez le retrouver également dans les commerces.

CONTACTS

C.A.V.L. AGIR - 5 rue Léo Lagrange - 23110 EVAUX LES BAINS

Tél. : 05 55 82 80 47 - Courriel : agirhmc@wanadoo.fr

Sannat Histoire et Patrimoine

Site : <http://sannathetp.weebly.com/>

Mail : sannathetp@gmail.com

Tel : 05 55 82 38 50

L'association SHP, née l'été dernier de la volonté de quelques Sannatois qui se sont réunis autour de ce projet, a rencontré un certain écho probablement parce qu'elle correspondait à un besoin. Ce besoin, c'est celui que chacun éprouve de ne pas voir disparaître la mémoire de notre village et se dégrader son patrimoine.

Tous nous sommes conscients que nous arrivons à un tournant de notre histoire. Le Sannat d'avant, qui s'était peu transformé au cours du temps, a subi un profond bouleversement depuis le milieu du 20^{ème} siècle. Il ne nous est connu que par le souvenir des anciens qui, peu à peu, ainsi le veut la loi naturelle, cèdent la place aux jeunes générations. Il nous a semblé que nous n'avions pas le droit de rompre la chaîne qui nous relie au passé, de priver les jeunes générations de la connaissance de ce qui fut avant eux, et de faire l'injure aux anciens de laisser sombrer dans l'oubli ce qui constitua leur vie et le cadre dans lequel elle se déroula.

Notre association a pour but d'être un conservatoire, qui recherche, qui conserve et qui transmet. Pour cela nous avons besoin de tous les Sannatois, qu'ils soient Sannatois de souche résidant dans la commune ou dans son voisinage, qu'ils soient Sannatois (ou issus de Sannatois) expatriés vivant loin d'ici, mais toujours attachés à leur petite patrie, qu'ils soient néo-Sannatois qui nous ont fait le plaisir de choisir de vivre ici...ou de vivre avec un Sannatois ou une Sannatoise.

La mémoire se transmet par les témoignages oraux (ce dont se souviennent les anciens), par les témoignages écrits (cartes postales, lettres, carnets, souvenirs que chacun a pu écrire ou peut encore rédiger), par les témoignages photographiques (photos anciennes de mariage, d'école etc...), par les outils, les machines ou les objets de la vie quotidienne, par la langue (le patois), par la conservation, l'entretien, voire la réhabilitation du paysage, notamment les chemins et le petit patrimoine bâti qui en sont le témoignage visuel.

Pour tout cela nous avons besoin de vous, à des degrés divers. De personnes qui s'engagent pour effectuer un travail qui peut être modeste ou plus conséquent, permanent ou ponctuel. De personnes qui transmettent en donnant ou en prêtant des documents dont elles disposent, chaque fois que nous lançons un appel. (1) De personnes qui s'intéressent au travail effectué et à sa mise en valeur (expositions, site internet, animation patois, randonnées, et lorsque nous les lancerons dans le futur, chantiers participatifs, sorties, conférences, etc...).

Notre motivation, notre détermination et notre capacité à produire dépendent de votre adhésion et de votre collaboration. Nous avons vocation à être un conservatoire, mais un conservatoire participatif ou mutualiste, qui fonctionne pour vous et par vous. Si, par exemple, notre exposition du 11 novembre sur la Guerre de 14-18 a connu une relative réussite, cela n'a été possible que grâce à vous qui nous avez fourni les documents qui ont été à la base de notre travail, et qui nous avez fait l'honneur de nous rendre visite. De même le site internet ne peut vivre que de vos consultations et de vos contributions.

Pour l'Association, le Président : Jean-Pierre Buisson

Pour le moment nous lançons essentiellement les appels suivants :

- Photos de classe, de communion, de conscrits pour réaliser une exposition sur la jeunesse cet été (le 26 juillet). Nous passerons ensuite aux photos de mariage.
- Tous documents ou objets se rapportant à la guerre de 14-18 pour l'exposition du 11 novembre, qui sera centrée sur l'année 1915 mais pas exclusivement. Documents qui peuvent concerner le front ou l'arrière, cad la vie à Sannat pendant cette période.
- Les souvenirs écrits que certains ont déjà rédigés, ou ont envie de raconter, que nous publierons avec leur accord. (Dans l'immédiat les souvenirs de jeunesse, d'école, de jeu ou de famille seraient particulièrement bienvenus dans la perspective de l'expo de juillet - quelle que soit leur époque, la diversité justement étant source d'intérêt).
- Les souvenirs oraux que vous pourriez avoir envie de raconter. A propos de la transmission orale, le groupe patois accueille pêle-mêle, et avec plaisir, tous ceux que notre ancienne langue intéressent, qu'ils le parlent ou simplement le comprennent, qu'ils veuillent l'apprendre ou simplement le découvrir.
- La liste ou les photos des objets, outils ou machines d'autrefois que vous possédez et que le jour venu vous pourriez nous prêter.

LE FOYER RURAL

L'équipe du Foyer Rural vient vous souhaiter une Belle Année 2015.

Nous vous remercions d'avoir participé à nos différentes animations et nous vous attendons avec plaisir pour les animations prévues pour l'année 2015 (Certaines dates ne sont pas encore déterminées) :

- Soirée moules frites : 14 mars
- Chasse aux œufs : 6 avril
- Concours de pétanque et Jeux pour la fête patronale : 8 et 9 août
- Concours de Belote 14 novembre
- Spectacle et goûter de Noël

Nous remercions également tous les bénévoles pour leur aide.

Le F.R.J.E.P aimerait pour cette année proposer de nouvelles manifestations. Il fait appel à vos idées, à votre participation ... A bientôt, vous êtes les bienvenus.

Le Bureau du Foyer Rural

Manifestation du Foyer :

« La Chasse aux Œufs »



LE COMITE DES FÊTES

Voici une année qui s'achève. 2014 ne fut pas à la hauteur de nos espérances. En effet nos différentes manifestations n'ont pas connu le succès que nous espérions. Beaucoup de travail pour aucun bénéfice... Notre but est juste de faire vivre notre commune et de rassembler le maximum de personnes le temps d'une journée ou d'une soirée.

Un grand merci à tous les bénévoles de l'association qui s'impliquent à chaque festivité. Nous sommes de moins en moins nombreux ce qui rend la tâche plus difficile.

Le 9 février dernier Florence Fouchet nous a rejoint en prenant la place de secrétaire et nous la remercions.

Nous sommes toujours prêts à accueillir de nouvelles personnes et les idées sont toujours les bienvenues !

Rendez-vous tout au long de l'année pour différentes manifestations.

Nous vous souhaitons une excellente année 2015.



SANNAT LOISIRS

SANNAT LOISIRS vous présente ses meilleurs vœux pour 2015, surtout une bonne santé !

Cette année encore deux de nos adhérents nous ont quittés, Cyprien Chanudet et Pierrot Malanède. Nous prenons part à la peine des familles.

Au cours de l'assemblée générale du 18 janvier 2014, Gérard Romain (secrétaire) et Geneviève Ballet (trésorière adjointe) ont démissionné. Ils ont été remplacé respectivement par Michèle Newman et Marie Antoinette Bizet.

Le club a eu cette année une activité intense !
2015 s'annonce aussi riche!

Manifestations 2014:

18 janvier : assemblée générale suivie de la galette des rois

1 et mars : théâtre

9 mars : repas des grand-mères

13 juillet : repas à la Naute

28 septembre: thé dansant

9 novembre : repas d'automne

10 décembre : bûche de Noël

21 décembre marché de Noël qui a connu un vif succès et a attiré de nombreux sannatois et non sannatois. Nous remercions les 22 exposants qui ont contribué à la réussite de cette journée

Festivités 2015 :

24 janvier : assemblée et galette des rois

1 mars : repas des grand-mères

7 mars : théâtre

26 avril : thé dansant

19 juillet : repas à la Naute

Août : vide grenier

27 septembre : thé dansant

8 novembre: repas d'automne

9 décembre: bûche de Noël

20 décembre : marché de Noël

Et n'oubliez pas les réunions chaque deuxième et quatrième mercredi de chaque mois à partir de 14h30 (belote, Scrabble, tricot, jeux de société, autres)



Bilan de la saison 2013-2014

Le club enregistre une forte augmentation de ses licenciés. 119 licenciés dont 8 éducateurs et dirigeants.

L'équipe A encadrée par Guillaume Lacan avec un groupe en construction terminait 4° de sa poule de seconde division. La B avait un peu plus de mal et se classait 8°. Les féminines de Jean-François Charpentier après une poule de brassage favorable terminaient 3° en seconde division et manquaient de peu la montée.

Bons résultats de l'école de foot masculine avec Rougnat qui effectue un gros travail de formation.

Belle distinction pour l'école de foot féminine qui recevait le label national, premier club Creusois à recevoir une telle distinction et encore bravo aux éducatrices et aux éducateurs : Céline Gatier, Isabelle Lecour, Christelle Raban, Florence Sauthon et David Grange.

Début de saison 2014-2015

Les 2 équipes féminines U10-U13 et U14-U17 en entente avec Felletin obtiennent des résultats satisfaisant au niveau régional et des joueuses avec un potentiel intéressant comme Aurélie Gauderat, Tiphaine Jouan, Camille Pierron et Alexandra Vergne peuvent intégrer l'équipe sénior,

Avec un effectif stable, l'équipe fanion a des difficultés en ce début de saison dans cette poule de deuxième division, classée 10^{ème} sur 12, où rien n'est joué à mi-parcours.

La B après les brassages termine 5^{ème} sur 6^{ème} et ira en challenge.

Les féminines également après les brassages sont qualifiées pour la 2^{ème} division.

Les joueuses, joueurs, dirigeantes et dirigeants ont une pensée pour leur ami Gérard qui nous a quitté prématurément apprécié de tous par son sérieux, son courage et sa compétence.

Ils remercient pour leurs dons :

* M. Le Conseiller Général François Radigon,

* M. Le Conseiller Général Jean Paul Joulot,

* les entreprises Boudet, Verrion – Benito, la Safranière Lazérat,

* les municipalités de Mainsat et de Sannat pour leur subvention annuelle,

* Jean Claude Barret et Jean Pierre Chaumeton responsables des vestiaires et terrains,

* les Sannatoises et Sannatois pour leur générosité lors du passage des joueuses et joueurs.

Pour les habitations non visitées des calendriers sont disponibles à la boulangerie Breton.

Félicitations à Jean-Pierre Chaumeton et André Jary médaillés comme serviteurs du football par la ligue du Centre Ouest.

NOUS VOUS PRESENTONS A TOUTES ET A TOUS UNE TRES BONNE ANNEE 2015

Le Coprésident Didier Gatier

ACCA de SANNAT

Comme à la fin de chaque année, je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui assurent le fonctionnement de l'ACCA (organisation des battues, lâchés de gibiers, déterrage et chasse des nuisibles). Je tiens également à remercier les propriétaires, qui sans eux notre passion serait impossible à réaliser.

Le nombre d'adhérents pour cette saison 2014-2015 est stable avec 55 cartes et deux jeunes en chasse accompagnée.

Début 2015, l'AICA du Bois d'Evaux devrait organiser une chasse à courre aux renards, quant à nous, nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel concours de pétanque qui devrait se dérouler en Juin 2015 après l'assemblée générale.

L'ensemble du bureau de l'ACCA de SANNAT se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne année et une bonne santé pour 2015.

G BARRET et le Bureau

L'A.I.C.A. du Bois d'Évaux

Le Petit mot du Président

En tant que Président, je suis heureux de vous présenter l'organisation de la saison 2014/2015 :

- Six battues chevreuils, sangliers et renards.
- Pour clôturer cette saison, **une chasse à courre sur renards est prévue le 28 février 2015**. La présentation de cette chasse et son départ auront lieu à la Mairie de Saint-Julien-la-Genête.

Cette chasse sera suivie du **traditionnel repas à la salle des associations de Saint-Julien-la-Genête**.

Merci à nos amis chasseurs d'être toujours au rendez-vous, ainsi qu'à tous ceux qui nous épaulent et nous suivent de près ou de loin dans notre passion.

Les nouveaux seront toujours les bienvenus.

Le Président,

Michel Ravet

Article de Presse

ÉVAUX-LES-BAINS le 29 Juin 2014 à 10h

L'AICA des bois d'Évaux a dressé le bilan

L'AICA du bois d'Évaux, sous la présidence de Michel Ravet, a récemment tenu son assemblée générale, salle P.-Riffat à Sanat.

Dans son discours de bienvenue, le président a tenu à rendre hommage à son prédécesseur, Serge Santigny (*), qui a occupé le poste durant sept années.

Puis tour à tour, le trésorier et le secrétaire ont présenté leur bilan respectif. Ces derniers ont été adoptés à l'unanimité.

L'association a ensuite exposé les points clés de la future saison de chasse. À commencer par la cotisation par chasseur au sein de l'AICA, qui demeure inchangée (2 € par



CHASSE. Le nouveau bureau de l'AICA.

chasseur),

Une chasse à courre au renard est également programmée le 28 février, avec l'équipage de Jean-Philippe Guillemet. Concernant la visite des miradors, elle est prévue le 13 juillet, à 8 heures. Il s'agira d'effectuer un état

des lieux de ces derniers afin de voir si des réparations sont nécessaires.

Toujours au niveau des animations, les chasseurs envisagent la possibilité d'organiser une deuxième manifestation.

Enfin, au cours de la prochaine saison, l'asso-

ciation entend régulariser le problème financier avec le président de Chambon (suite à la saison écoulée).

Cette réunion a aussi été l'occasion de planifier les battues pour la future saison. Celles-ci débiteront à 10 h 30, avec quatre chefs de ligne. Le président a rappelé que l'AICA possède un contingent de dix bracelets pour les chevreuils, et trois pour les sangliers de plus de 50 kg ■

(*) Il a démissionné récemment.

➔ **Bureau.** Président, Michel Ravet ; vice-président, Fabien Moleterre ; secrétaire, Gérard Nore ; trésorier, Robert Rouchon. Membres : C. Bonnichon, J. Rougeron, F. Vial, J.-C. Lépinasse, G. Chicon, D. Vincendon, M. Tixier, G. Chanudet

Les Anciens Combattants

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes présentes lors des cérémonies au monument.

Tout particulièrement, les enfants de l'école qui lisent le message du Ministère des Anciens Combattants et chantent la Marseillaise, accompagnés par les institutrices, Éric et Bernadette.

Le 8 Mai, un vin d'honneur était offert à toutes les personnes présentes au monument. Une douzaine d'entre nous s'est ensuite rendue au restaurant le Damier à Fontanières afin de partager notre traditionnel repas.

Cette année, le congrès départemental a eu lieu à Aulon, 6 personnes ont participé à la cérémonie et au repas qui se déroulait à Saint Dizier leyrenne.

Ce jour-là, notre secrétaire, Georges GATIER a reçu la médaille du mérite fédéral.

L'année 2014 marquant le début du centenaire de la première guerre mondiale, des membres de l'association Sannat et patrimoine ont retracé la mémoire de 6 soldats originaires de Sannat morts au front en 1914 à l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre.

Cette année, nous déplorons le décès de deux de nos veuves. Madame LANORE Marcelle et Madame VERTADIER Raymonde.

Le bureau

SANNAT pense à l'avenir....

Le 3 mai dernier, vous avez été nombreux, habitants et élus du secteur, à l'assemblée générale de l'association Oui à l'Avenir, merci encore pour vos nombreuses adhésions !

Cette association qui dit OUI à un AVENIR SAIN pour nos enfants, se bat contre toute atteinte à ce qui fait encore aujourd'hui la richesse de notre territoire :

- les étangs, les sources, les rivières qui serpentent doucement dans nos vallées, en un mot L'EAU, synonyme de VIE ! celle que nous buvons, **celle que nous payons** ...
- nos SOLS qui, grâce à une agriculture à taille humaine, nous offrent tout ce dont nous avons besoin sur place
- un PATRIMOINE admirable niché au creux d'une nature accueillante ...
- un CADRE de VIE apaisant pour nos familles et que d'autres découvrent avec envie ...



Actuellement *Oui à l'Avenir* est engagé sur plusieurs fronts :

▼ **Elle mobilise toutes ses forces contre le P E R VILLERANGES** (permis exclusif de recherche) aux côtés de citoyens regroupés dans le Collectif de Vigilance sur les projets miniers creusois.

Ce projet d'exploration minière concerne l'or, le cuivre, l'argent, l'antimoine, l'étain, le tungstène et les substances connexes. Il porte sur une surface de 47.6 kilomètres carrés qui englobe les communes d'Auge, Bord -Saint-Georges, Chambon sur Voueize, Lépaud, Lussat, Sannat et Tardes.

Il pourrait lui être synonyme de mort pour nos villages : EAU et AIR pollués, ECONOMIE LOCALE détruite... et donc pour cette raison

Le Conseil Général, des Maires ont clairement exprimé leur hostilité à ce projet destructeur. Les sénateurs et le député de la Creuse ont interpellé les parlementaires et les ministres responsables sur la dangerosité de ce projet pour l'environnement.

De nombreuses actions ont été menées : informations, débats, manifestations, actions juridiques, et sur le terrain des prélèvements d'eau pour analyses en laboratoire (financées par le Conseil Général) .

A la demande de OUI à l'AVENIR , de GUERET ENVIRONNEMENT et des sept communes du périmètre de recherche, le Préfet de la Creuse a créé le 22 septembre dernier **une commission d'information et de suivi des travaux de Cominor.**

Notre mobilisation ne doit pas faiblir,
le temps presse, les premières recherches ont débuté à LUSSAT !

▼ **OUI à l'AVENIR s'inquiète des conséquences de l'épandage de désherbant chimique sur le camp militaire de La Courtine** , et surveille attentivement les mesures de potabilité de l'eau de la ROZEILLE.

▼ **OUI à l'AVENIR s'implique également dans la Campagne de recensement des lieux de REUTILISATION POSSIBLE de STERILES MINIERES** issus d'anciennes activités d'extraction de l'URANIUM. Attention, de nombreux sites sont touchés avec une radioactivité inquiétante ! le combat continue contre l'enfouissement de déchets toxiques.

Parce-que nous appartenons à ce territoire qui verra grandir nos enfants, protégeons-le

N'HESITONS PAS !!!
Pour contacter Oui à l'avenir :
Mairie de Chambon/Voueize
Courriel : oui.a.l.avenir@wanadoo.fr



FESTIVITES 2015

- 24 janvier : Assemblée et galette des rois de Sannat loisirs
- 31 janvier : Loto du foot (salle des fêtes de Mainsat)
- 21 février : Belote du comité des fêtes
- 1er mars : Repas des grand-mères de Sannat Loisirs
- 7 mars : Soirée théâtre de Sannat Loisirs
- 14 mars : Moules frites du Foyer Rural
- 28 mars : Loto de l'école
- 6 avril : Chasse aux œufs du Foyer Rural
- 25 avril : Exposition et veillée de Sannat Histoire et Patrimoine
- 26 avril : Thé dansant de Sannat Loisirs
- 16 mai : Fêtes des villages du comité des fêtes
- 14 juillet : Concours de pétanque, repas, feu d'artifices, bal en intersociétés
- 19 juillet : Repas à la Naute de Sannat Loisirs
- 24 au 26 juillet : Exposition de Sannat Histoire et Patrimoine
- 8 et 9 août : Fête communale
- 27 septembre : Thé dansant de Sannat Loisirs
- 17 octobre : Fondu frites du Comité des Fêtes
- 8 novembre : Repas d'automne de Sannat Loisirs
- 9 décembre : Bûche de Noël de Sannat Loisirs
- 20 décembre : Marché de Noël de Sannat Loisirs

Le carnet de l'année 2014

Bienvenue.

Tylor STANCOMBE né le 3 mai

Flavien MERITET né le 24 septembre

Julie et Maud ROUFFET nées le 14 décembre



Arrivants dans la commune.

Maryse et Gérard MENAGER (le bourg)

Patrick CHAMBON (le Rivaud)

Bénédicte et Thierry JARDIN (lotissement des Boutilloux)

Jennifer PENINQUE et ses enfants Cathyleen, Louis et Lily (Saint Pardoux)

Béatrice MENET (Saint Pardoux)

FINIELS Thierry et LAURENTIN Grégory (lotissement des boutilloux)



Souvenirs et regrets pour tous ceux qui nous ont quittés

le 5 Janvier : Madeleine CHAUMETON (Fougère)

le 21 Mars : Cyprien CHANUDET

le 26 Avril : Raymonde VERTADIER (Billy)

le 13 Août : Daniel PICARD

le 19 Août : Georges CHANUDET

le 14 Septembre : Pierre MALANEDE

le 18 Septembre : Marcelle DE SAINT POL (Vallée)

le 9 Décembre : Pierre DOUCET

le 15 Décembre : Gérard SOISSONS -BESSIERE